



SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIERE

XVIII^e Assemblée Générale le 18 – 19 Octobre 2018 PARIS

Ce document constitue nos axes de travail et notre feuille de route 2019

Objectifs et Actions

En 2019, La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités (SFR) de l'Action Sociale Force Ouvrière continuera à lutter pour la fin de l'austérité, le changement de politique économique 100 % libérale qui par la mise en œuvre de ses réformes casse les statuts et les droits collectifs.

La SFR dénonce l'opposition orchestrée par le gouvernement entre les retraités et les actifs. Elle rappelle que les retraités actuels ne bénéficient que de leurs droits acquis tout au long de leur carrière. Droits que nous revendiquons pour les générations futures.

La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière continue la défense du pouvoir d'achat et exige la fin du gel des pensions et des retraites et leur revalorisation.

La mobilisation contre la hausse de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) de 1,7 points pour plus de la moitié des retraités se poursuit et nous exigeons purement et simplement l'abrogation de la CSG (un impôt dissimulé et de tout autre prélèvement fiscal).

La réforme systémique des retraites est lancée. La SFR de l'Action Sociale Force Ouvrière dénonce la consultation citoyenne du gouvernement qui n'a aucune valeur de concertation.

La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière réaffirme son attachement au système de retraite par répartition.

Dans les EHPAD, nous exigeons l'embauche des effectifs nécessaires pour l'instauration de conditions de vie décentes.

La SFR de l'Action Sociale Force Ouvrière constate que la loi adaptation du vieillissement n'a pas réglé les problèmes de prise en charge de la dépendance à domicile ou en établissement et a toujours exigé sa prise en charge dans le cadre de la Sécurité Sociale.

Notre priorité sera de s'opposer à la réforme de la retraite préconisant un système universel par points et aux différentes mesures individuelles, à la limitation des droits à la réversion qui vont impacter le pouvoir d'achat et les conditions de vie des retraités.

La Défense de nos Droits Acquis (Retraite, Sécurité Sociale..) est essentielle.

La SFR de l'Action Sociale Force Ouvrière sera solidaire de l'ensemble des revendications des retraités, des salariés futurs retraités, des fonctionnaires. Elle appellera à la mobilisation

aux prochains appels à manifester pour exprimer notre opposition à la régression des droits et à la transformation de notre modèle social.

Nous subirons en 2019, l'application de l'accord AGIRC ARRCO de 2015 sur les retraites complémentaires. Nous combattons le projet de loi sur la réforme des retraites devenant un régime universel, la mise en cause de la pension de réversion, la baisse de l'aide au logement, la réduction des aides sociales, la nouvelle loi sur la prise en charge de la dépendance.

Pour contrer toutes ces attaques, Amplifions le rapport de force pour faire aboutir nos revendications, développons la Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités FO de l'Action Sociale !

Défense de la Sécurité Sociale :

La SFR de l'Action Sociale Force Ouvrière s'oppose à la remise en cause de la Sécurité Sociale de 1945 basée sur les valeurs de solidarité, au transfert des cotisations sociales Assurance Maladie et Assurance Chômage vers la CSG mettant en cause le salaire différé et toute la protection sociale collective.

LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS ET DES FUTURS RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIÈRE

DENONCE

- Les exonérations de cotisations sociales patronales décidées par les différents gouvernements depuis 1970.

Défense des Retraites :

La SFR de l'Action Sociale Force Ouvrière proclame avec force son attachement au système de retraite intergénérationnelle, inter professionnelle, par répartition, basé sur les valeurs de solidarité de la Sécurité Sociale de 1945.

Nous combattons fermement la nouvelle réforme des retraites voulant instituer un régime universel de retraite par points.

LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS ET DES FUTURS RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIÈRE

S'OPPOSE A

- La réforme des retraites par capitalisation, un système individualiste par points dits « comptes notionnels » contribuant au creusement des inégalités sociales.
- La limitation des droits à la réversion.

RAPPELLE SES EXIGENCES

- La revalorisation des retraites
- Le maintien du système de retraite par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle
- L'abrogation des réformes successives des retraites (1993 - 2003 - 2010 – 2013 - 2015)
- Le retour à la retraite à 60 ans pour un blocage à 40 ans de cotisations ; l'objectif étant un retour à 37 ans et demi de cotisations, avec une pension calculée sur les 10 meilleures années et indexée sur les salaires.
- Le retour au financement des retraites par répartition par la cotisation patronale et salariale assurant la pérennité du système des retraites du régime général et complémentaire.
- La suppression de l'augmentation de 1,7 points de la CSG.
- L'annulation de la fusion des différentes caisses de retraite complémentaire, et le maintien d'une gestion paritaire.

Défense du pouvoir d'achat et des emplois

LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS ET DES FUTURS RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIÈRE

DENONCE

- La réforme systémique des retraites.
- La politique d'austérité, le gel des pensions, la non-compensation de l'augmentation du coût de la vie, la baisse constante du pouvoir d'achat, l'accroissement de la pression fiscale,
- La dégradation des conditions de vie des retraités avec des difficultés d'accès au logement, aux soins, aux services publics, etc.
- La détérioration des conditions de travail des professionnels de la prise en charge des personnes âgées à domicile ou en établissement.
- La marchandisation de tout le secteur des personnes âgées à domicile et en établissements spécialisés.
- Le surcoût des complémentaires santé lié à l'âge.
- Le reste à charge pour la prise en charge de la dépendance.

- Le remplacement des professionnels par des bénévoles pour la prise en charge des personnes âgées et handicapées.

EXIGE

- La fin du gel des pensions, la revalorisation du pouvoir d'achat perdu par les salariés et les retraités depuis 1993 ;
- L'indexation annuelle des pensions et des retraites des régimes de base et complémentaires au 1^{er} janvier, des pensions de réversion au minimum sur l'inflation ;
- Un revenu minimum de retraite pour tous, au moins égal au SMIC pour une carrière complète ;

REVENDIQUE

- La suppression des contributions fiscales (CSG CRDS) ;
- Le relèvement du plafond fiscal ;
- Le rattrapage du pouvoir d'achat par la revalorisation des revenus des retraités ;
- L'arrêt de l'augmentation du coût de l'énergie (gaz, électricité...) ;
- L'arrêt de l'augmentation des charges liées au logement ;
- L'arrêt des franchises, du déremboursement des médicaments, exige l'accessibilité des soins pour tous sur les fondements de la Sécurité Sociale de 1945 ;
- La possibilité d'un accès à internet pour tous via des services publics de proximité gratuits.

CONDAMNE

- La baisse et la non-revalorisation de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) ;
- La fiscalisation de la majoration de 10 % pour les retraités ayant eu au moins 3 enfants ;
- La suppression de la part fiscale attribuée aux retraités isolés ;
- La décote de 10 % des retraites AGIRC ARRCO pendant 3 ans pour les salariés faisant valoir leur droit à la retraite au 1^{er} janvier 2019.

LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS ET DES FUTURS RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIÈRE

DEMANDE

- Un changement d'orientation économique pour assurer la pérennité du financement de la protection sociale collective et la baisse du chômage ;
- Le rétablissement de la part fiscale pour les nouveaux retraités isolés ;
- La prise en charge par la sécurité sociale de l'accompagnement des personnes dépendantes par des professionnels qualifiés et non par des bénévoles ;
- Le maintien du droit à la retraite anticipée à taux plein des travailleurs handicapés ;
- Le maintien des pensions de réversion pour tous ;
- Le retour de la revalorisation des retraites au 1^{er} janvier de chaque année ;
- Le versement des retraites du régime général tous les 1^{er} de chaque mois en même temps que le versement des retraites complémentaires.

Dynamisation et développement de la Section

L'objectif principal en 2019 sera la syndicalisation des Futurs Retraités de la FNAS FO encouragés à rejoindre la Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale pour la construction du rapport de force dans la résistance nécessaire aux attaques permanentes contre notre système de protection sociale (maladie, famille, retraite) et contre l'érosion du pouvoir d'achat des retraités.

Le développement du syndicalisme retraité de l'Action Sociale Force Ouvrière passera par l'augmentation de l'implantation des correspondants dans les SDAS.

Information - Documentation

La diffusion de l'information en direction des adhérents se poursuivra par le Flash Info Retraites tous les 2 mois (hors vacances d'été) et les flashs spéciaux de mobilisation si nécessaire.

Dans le Bulletin fédéral sera poursuivie l'information régulière en écho aux positions de la Section Fédérale de retraités de l'Action Sociale. Elle reste un moyen de sensibiliser nos camarades en activité à l'intérêt de notre action.

La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale FO rappelle qu'il existe un accès spécifique pour les retraités sur le site Fédéral, onglet vie syndicale/retraités.

L'Assemblée Générale mandate le bureau pour l'élaboration d'un document d'alerte sur le projet de réforme du système de retraite en 2019.

Réunions

Le bureau se réunira au minimum quatre fois par an et la veille de l'Assemblée Générale annuelle.

Relations Fédérale, Confédérale, Départementale :

La Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale FO est partie intégrante de la FNAS FO conformément à l'article 16 des statuts fédéraux. L'action de la Section se développe en collaboration avec le Bureau Fédéral.

Les adhérents Retraités et Futurs Retraités sont des militants qui participent à la vie de leur SDAS et aux actions qu'il organise.

La SFR de l'Action Sociale FO est représentée au Comité Exécutif de l'Union Confédérale des Retraités FO (UCR) par Alain COLLARD, élu au bureau et à la CE de l'UCRFO à L'AG de BRANVILLE.

Les adhérents sont membres de droit et participent aux actions des Unions Départementales de Retraités FO (UDR). La Section est convoquée aux instances statutaires de l'UCR Force Ouvrière avant le Congrès Confédéral.

Le Congrès Confédéral s'est tenu à Lille du 23 au 27 avril 2018 et a adopté les résolutions à mettre en application.

RESISTER, REVENDIQUER, RECONQUERIR.

Présenté par Jean – Marie PETITCOLLOT
Secrétaire de la Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO

Adopté à l'AG de PARIS à l'unanimité, le 19 octobre 2018